



Montreuil, le 23 avril 2014

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Déclaration liminaire CAPN A de sélection des chargés d'enseignement 2014

Monsieur le Président,

Sous la pression du patronat, ceux qui nous gouvernent persistent et signent dans leur volonté de condamner les salarié(e)s, les jeunes, les retraité(e)s, les privé(e)s d'emploi, les citoyen(ne)s à l'austérité à vie.

Avec le pacte dit de responsabilité et une nouvelle baisse drastique de la dépense publique, le gouvernement se met au service du capital. Il organise l'affaiblissement de la puissance publique, à l'image des attaques contre les droits statutaires et du nouvel acte de la décentralisation que la CGT combat. Une telle politique a pour objet d'assécher les moyens alloués à toute l'action publique : celles de l'État, des collectivités territoriales, mais aussi de notre protection sociale.

Aux Finances Publiques, ce serait encore une dégradation, sans précédent, de nos conditions de vie au et hors du travail : nouvelles attaques en règle contre nos missions publiques, accélération des fermetures des services sur le territoire, nouvelles suppressions massives d'emplois, mise en difficulté dans la réalisation de l'ensemble de nos missions, augmentation des charges de travail, aggravation de la baisse de notre pouvoir d'achat, disparition programmée des politiques d'action sociale, accroissement du mal-être et de la perte de sens au travail !

D'autres choix sont possibles.

Réunis en congrès, la fédération des Finances CGT et ses syndicats, dont la CGT Finances Publiques, appellent les agents à construire et porter des propositions et des revendications constitutives de solutions à la crise.

Il s'agit de faire de Bercy et des institutions économiques et financières semi publiques de véritables outils au service de la construction d'une société du plein emploi, de la satisfaction des besoins sociaux et d'une autre logique de développement assurant la nécessaire transition écologique.

Pour y parvenir, il est nécessaire de défendre les droits et les garanties des agents, mais aussi d'en conquérir de nouveaux pour gagner une véritable qualité de vie au travail. Pour la CGT Finances Publiques, c'est possible avec la création en nombre d'emplois qualifiés et bien rémunérés, le renforcement de tous les statuts, de véritables déroulements et débouchés de carrière, la reconquête d'une protection sociale obligatoire et complémentaire de haut niveau (santé, retraites, famille...), l'amélioration significative des politiques relatives à l'action sociale, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.

Concernant la CAP qui nous occupe aujourd'hui,

Pour le stage GRH 10 en lui-même :

La durée actuelle du GRH10 apparaît trop courte. Pour l'animation, ne sont formalisés qu'un galop d'essai et une audition finale. Les interventions ponctuelles sont laissées à l'initiative des stagiaires et ont été inégalement réparties.

Les travaux documentaires ont été de ce fait de format plus modestes.

Cette durée trop courte nous semble occasionner une plus grande difficulté pour le stagiaire, incapable de corriger les erreurs relevées. Ainsi, 16% des stagiaires n'ont pas été validés au GRH 10, probablement du fait de cette durée trop courte.

Sur la formation initiale,

La CGT acte les recrutements sur Clermont et Noisy qui valident les revendications d'augmentation du nombre de chargés d'enseignement sur ces établissements.

Par contre, la CGT demande des explications sur le profil et les qualités recherchés pour les futurs IP en formation initiale afin de lever toute ambiguïté pour les futurs candidats à ces postes.

Le recrutement sur Noisiel nous semble sous-évalué compte tenu des départs et de l'augmentation de plus de 60% du nombre de stagiaires A pour la future promotion, même si la CGT acte le niveau élevé de recrutement dès le projet.

Sur la formation continue,

La CGT s'étonne qu'aucun recrutement ne soit effectué compte tenu entre autre de la montée en puissance de la défiliarisation à partir de septembre 2014.

L'argument de l'enveloppe budgétaire contrainte ne peut nous être raisonnablement opposée sur ces établissements parce que les besoins de formation continue sont avérées.

De plus, c'est très souvent que la DGFIP met en avant son système de formation continue pour justifier ses demandes de mobilité tant fonctionnelles que géographique à ses agents. Or, la CGT constate que ce système risque de caler.

La CGT préconise donc un recrutement si ce n'est massif, au moins bien proportionné et sûr, et non un micro recrutement sur vivier.

Compte-rendu de la CAPN de sélection des chargés d'enseignement 2014

La CAPN s'est tenue le jeudi 17 avril 2014 après midi. Elle était présidée par Mme BINTZ, chef du bureau RH2C, en présence, en qualité d'experts, de M. CASABIANCA (Directeur de l'ENFIP), d'une représentante de la formation initiale (Mme PETIT) et d'un représentant de la formation continue (M. DURAND).

Suite à la lecture des déclarations liminaires et au fil du débat, la DG a été amenée à préciser les points suivants :

➤ 11% de stagiaires ont échoué au test du stage GRH 10 :

Tout d'abord, le pourcentage de stagiaires pré-sélectionnés mais n'ayant pas validé le stage GRH10 est de 11%. La pré-sélection ayant déjà été d'un niveau trop faible pour la CGT, notamment face aux enjeux que représente la défiliarisation, vos élus sont intervenus pour dénoncer ce taux. En guise de réponse, la DG nous a affirmé que ce taux de 11% était un indicateur de qualité pour les stagiaires au final sélectionnés sur trois points : la qualité de plume pour les travaux pédagogiques, de la pédagogie pour faire passer les messages et des compétences techniques d'un niveau suffisant. Les élus ont alors remarqué que les extensions de compétences étaient en contradiction avec ces

critères de sélection.

➤ Audition pendant le GRH10 et déroulement du stage :

Pour la DG, l'accueil des stagiaires a été optimal. Les « jurys » d'audition étaient composés du chef d'établissement, du tuteur, du responsable pédagogique et d'un enseignant expérimenté. A la fin de l'audition, les stagiaires ont eu un entretien avec le responsable d'établissement afin de connaître la suite apportée à leur candidature.

Concernant les stagiaires ayant postulé pour les CFP ou les CIF, la DG a affirmé que les conditions d'accueil étaient optimales avec des référents A+ désignés sur les trois établissements. La production documentaire a porté sur un thème correspondant à la filière d'origine des candidats avec visa du responsable pédagogique.

La CGT a convenu que dans l'ensemble le stage s'était bien déroulé mais avec des réserves importantes :

- **Un stage GRH10 trop court de trois semaines :** pour la CGT, les stagiaires n'ont pas eu vraiment le temps de s'approprier les techniques d'enseignement. Les travaux se sont faits dans l'urgence. Vos élus se sont référés à l'ancien F10 (ancêtre du GRH10) qui

comportait 2 interventions, 2 galops d'essai et une audition au lieu d'un galop d'essai et d'une audition. 2 mises en situations ne nous semblent pas suffisantes pour donner au stagiaire l'opportunité de se corriger.

▶ **Présence des tuteurs pour les auditions** : la CGT a constaté que les tuteurs n'étaient pas systématiquement présents lors des auditions ou bien n'étaient pas des spécialistes de la matière présentée alors que cela est légitime au moins pour apprécier la forme de présentation du cours.

La DG a répondu que tout cela pourrait se discuter lors d'une prochaine RTA (réunion technique). Des corrections pour le prochain GRH10 ne sont pas exclues pour la DG. A ce stade, la CGT ne sait cependant pas quand aura lieu le prochain GRH10 (l'année dernière, il n'y a eu aucun recrutement de chargés d'enseignement).

➤ Recrutement des IP / IDIV

Concernant les deux échecs après GRH10, la CGT s'est interrogée sur les critères et les profils recherchés. En effet, selon nous, le A + a un rôle de chef d'équipe. Il faudrait donc rédéfinir la doctrine d'emploi à l'ENFIP de cette catégorie de personnel, notamment par rapport aux différents travaux de visa qu'ils sont amenés à traiter.

La DG a répondu à notre interrogation en nous affirmant qu'un IP / IDIV devait être capable non seulement d'enseigner mais aussi d'élaborer une documentation. Les candidats non sélectionnés à l'issue du GRH10 avaient de la valeur mais n'ont pas répondu à la totalité de ces attentes.

Pour la CGT, une réflexion plus approfondie devra être menée en groupe de travail sur ce point.

➤ A l'issue de la CAPN de sélection de chargés d'enseignements

La DG nous a affirmé avoir maintenu les effectifs des enseignants malgré les restrictions budgétaires. Ainsi, tous les postes supprimés font partie du corps administratif de l'ENFIP, soit 38 postes.

A l'issue du GRH10, les recrutements sont les suivants :

➤ Formation initiale :

	Candidats sélectionnés	Candidats placés en vivier
Clermont Ferrand	11	1
Noisy	11 + 1	0
Noisiel	10 + 1	1 au lieu de 2
Lyon	3 + 1	2 au lieu de 3
Toulouse	2	2

➤ Formation continue

	Candidats sélectionnés	Candidats placés en vivier
CFP Noisy	1 IP	0
CFP Noisiel	1	3
CIF Nancy	0	1
CIF Noisy Le Grand	0	2
CIF Toulouse	0	1

Le secteur de la formation continue est, pour la CGT, gravement sinistré face aux enjeux de la défiliarisation. Le seul argument que la DG a su avancer pour justifier son choix de ne sélectionner personne à l'issue de la CAPN sur les CFP et CIF a été d'ordre budgétaire. En effet, à ce jour, aucun poste n'est budgété pour ce secteur.

C'est avec force que vos élus CGT ont dénoncé cette situation. L'ENFIP est prévenue des incidences que cela peut avoir ! Les projections mises en avant par rapport aux mutations dans une autre filière ne peuvent être considérées comme totalement fiables dans la mesure où les panachages de vœux ne sont pas pris en compte.

Votes

➤ IP :

Pour : Administration

Contre : Organisations syndicales

➤ DIV :

Le quorum n'ayant pas été atteint, ce vote est reporté à la prochaine CAPN concernant les IDIV.

➤ Inspecteurs :

Pour : Administration

Contre : Organisations syndicales

La CGT a voté contre cette sélection en raison de la situation des effectifs de la formation professionnelle dans son ensemble, en insistant toutefois sur la situation de la formation continue. D'autre part, nous avons également dénoncé les conditions d'organisation d'un stage GRH10 beaucoup trop court à notre avis, son opacité et son contenu qui devrait être largement renforcé.